



PROGRAMME

- Définition de la micro-entreprise
- Seuils de la micro, seuils de TVA
- Activités en micro-entreprise et activités exclues
- Exercice de la micro à titre principal et à titre secondaire
- Régime micro-social
- Régime micro-fiscal
- Facturation, livres comptables
- Protection sociale
- Indicateurs et tableaux de bord
- Loi handicap de 2005 et différentes catégories de handicap
- Matrice produit/client ; prévisionnel financier
- Mécanisme de la TVA
- Sortie du régime de la micro-entreprise
- Autres formes juridiques
- Liste des institutions



MODALITES PEDAGOGIQUES

Les situations d'apprentissage, au service de l'acquisition, du développement et de la validation des compétences, correspondent au projet du candidat. Pour y parvenir, le candidat sera amené à réaliser des démarches relatives à son projet lors des inter-séances (en parallèle des sessions de formation).

Le formateur organisera des évaluations formatives pour détecter les difficultés des stagiaires et apporter des actions correctives à la situation d'apprentissage au rythme de la formation. Il pourra proposer des ressources pédagogiques complémentaires. Ces évaluations n'ont pas vocation à être utilisées pour la certification mais à favoriser le parcours d'apprentissage et l'adaptation de celui-ci aux stagiaires.

Le formateur mobilisera des supports et activités pédagogiques permettant au stagiaire d'appréhender de la meilleure manière les savoirs utiles à la présentation de la certification.

Un centre de ressources documentaires adapté sera mis à disposition des stagiaires tout au long du parcours.



MODALITES D'EVALUATION

- Production d'un rapport
- Entretien devant jury de professionnels

Cette certification enregistrée au répertoire spécifique n'ouvre pas droit à la possibilité d'une validation par bloc et n'a pas d'équivalence.

Les débouchés : cette certification permet d'acquérir des compétences mobilisables pour la création et le pilotage d'une entreprise, mais plus largement sur les postes de dirigeant.
